

6° De l'autorité. Elle a enlevé à l'autorité politique et à l'autorité paternelle ce respect sans lequel il n'y a dans la société ni ordre durable ni sage liberté : de là, ces changements incessants de gouvernement^a; de là, « la destruction de l'esprit de famille, l'anéantissement de l'autorité paternelle, la ruine périodique des industries tombant sous la loi de partage, la pulvérisation indéfinie des fortunes comme des individus¹. »

La Révolution n'a fait que détruire. Loin d'être le droit, elle n'a été que la force brutale au service de l'erreur.

2. Le christianisme a contribué au progrès matériel.

Situation économique du monde païen à l'apparition du christianisme.

41. Lorsque les peuples anciens se furent procuré, par la victoire, de l'or et des esclaves, le travail corporel devint pour les hommes libres un objet d'aversion et de mépris.

Les sages et les législateurs de la Grèce l'interdisaient aux citoyens : « L'artisan n'est pas citoyen, » dit Platon. « Les manouvriers ne méritent pas le nom de citoyens, dit Aristote; il n'y a aucune différence entre eux et les esclaves. »

Même langage chez les Romains : « Tous ceux qui vivent d'un travail mercenaire, dit Cicéron, font un métier dégradant. Jamais un sentiment noble ne peut naître dans une boutique. » « L'invention des arts, dit Sénèque, appartient aux plus vils esclaves. La sagesse habite des régions plus hautes; elle ne forme pas ses mains au travail. » Térence, témoin fidèle des idées qui avaient cours de son temps à Rome, nous apprend que, pour être respecté et honoré, il fallait mener une vie oisive et ne pas être obligé de travailler pour vivre.

De nos jours, la même déconsidération est attachée au travail chez les peuples privés des lumières de l'Évangile. Dans les Indes, c'est une souillure pour le brahmane que de toucher les parias. Les sauvages imposent le travail aux femmes, qu'ils traitent comme des esclaves ou des bêtes de somme.

42. Avec le travail forcé des esclaves, les maîtres vivant dans

^a En France, depuis la Révolution, vingt-deux constitutions, onze régimes et révolutions.

¹ P. LANFREY, *Histoire de Napoléon Ier*, t. II.

l'oisiveté et le luxe, la terre produisait peu, l'agriculture et l'industrie ne faisaient pas de progrès. Les Romains de l'empire, qui achetaient la soie aux populations de l'Inde, n'eurent jamais l'idée de naturaliser le ver à soie sur leur propre sol, ni d'emprunter à l'Arabie le café, le sucre à l'Inde, la boussole aux Chinois, avec lesquels ils avaient des communications au moins indirectes.

43. Par suite de la corruption des mœurs, la population allait sans cesse en diminuant, et, devenant moins nombreuse, la race des hommes libres devenait moins forte, moins patriote et moins guerrière.

44. Dans une société pareille, où tout était sacrifié à la jouissance du petit nombre, il n'y avait pas de place pour les déshérités de la fortune. Si le sage du paganisme ne portait pas envie au riche, il n'avait pas davantage pitié du pauvre. On chercherait en vain dans l'antiquité païenne des édifices consacrés au malheur et à la souffrance; on n'y connaissait d'autres monuments que les arcs de triomphe, les théâtres, les thermes et les temples des idoles. Ainsi, sous les dehors d'une civilisation brillante, l'empire romain se précipitait vers la ruine, la décadence matérielle marchant de pair avec la décadence morale.

Influence de la doctrine chrétienne sur le progrès matériel.

45. Il fallait avant tout réhabiliter le travail, agent essentiel de la production, source principale de la richesse.

C'est pour nous rappeler à tous la nécessité et la dignité oubliées du travail, c'est pour donner à l'ouvrier l'amour de son état, et relever dans l'estime des hommes une condition jusque-là méprisée, que l'Évangile nous présente le Fils de Dieu fait homme, soumis à un pauvre artisan de la Galilée, ne rougissant pas lui-même de manier de sa main divine les outils de l'apprenti et de l'ouvrier. Saint Paul, le grand Apôtre des Gentils, exerce le métier de corroyeur, de crainte d'être à charge à ses frères. Les Pères de l'Église, saint Augustin, saint Chrysostome, exaltent éloquemment le travail, comme un moyen non seulement de se suffire à soi-même et de secourir les autres, mais encore de fortifier son âme et de se perfectionner dans la vertu¹.

¹ Cf. DE CHAMPAGNY, *la Bible et l'Économie politique*, p. 210.

Dès les premiers siècles, nous voyons les plus nobles et les plus riches parmi les néophytes chrétiens se glorifier des titres d'ouvrier et d'ouvrière, et se livrer à divers métiers manuels, désireux de prendre ce trait de ressemblance avec le divin ouvrier de Nazareth^a.

46. Le travail émancipé et glorifié multiplie l'abondance des produits. Pour que tous en jouissent, il est nécessaire que les devoirs de justice et de charité soient rigoureusement observés, c'est-à-dire que le travailleur soit convenablement rémunéré et le pauvre secouru¹.

47. Cette équitable répartition de la richesse a pour éternelle ennemie la cupidité, qui pousse l'homme à la recherche exclusive de ses intérêts, afin de satisfaire son orgueil, son ambition, son amour du luxe et des plaisirs. De là, les fraudes, l'usure, l'exploitation de l'ouvrier, la dureté envers les pauvres, la limitation systématique des naissances. Tous ces vices, tous ces crimes, si préjudiciables au bien-être général, sont sévèrement condamnés et impitoyablement poursuivis par la doctrine chrétienne. Elle proclame qu'il ne sert de rien à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme. Elle frappe de malédiction l'attachement aux richesses, et promet la félicité à l'esprit de pauvreté. Elle ferme le ciel aux avarés, aux voleurs, à tous les artisans d'iniquité. Elle prescrit de prêter sans rien espérer². Elle déclare que la soustraction du salaire de l'ouvrier est un péché qui crie vengeance³. Elle favorise la population en protégeant la famille et en proclamant la sainteté du mariage^b. « C'est dans la multitude du peuple, dit le livre des Proverbes, qu'est la gloire du roi, et dans le petit nombre de citoyens la honte de ceux qui commandent⁴. » Enfin la doctrine chrétienne fait un rigoureux devoir de la charité envers les pauvres. C'est de l'accomplissement de ce devoir que dépend le salut du riche. Les vrais citoyens

^a « Que ceux qui travaillent de leurs mains se réjouissent ! Jésus-Christ est de leur corps. » (BOSSUET.)

^b « La force et la richesse des rois consiste dans le nombre et l'opulence de leurs sujets. » (Édit d'HENRI IV.) — « C'est par le nombre de leurs sujets que la grandeur des rois se mesure, et non par l'étendue de leurs États. » (VAUBAN.) — « Souvent, sur la plus vaste étendue de terre, les hommes trouvent de la difficulté à vivre, et, au contraire, souvent ils vivent dans l'abondance sur la plus étroite partie du terrain. Fallût-il ne plus s'étendre, l'homme vivrait sur le même terrain en augmentant chaque jour sa fécondité. » (THIERS.) — Cf. DE CHAMPAGNY, ouv. cité, p. 170.

¹ Cf. l'encycl. *Rerum novarum*, sur la Condition des ouvriers. — ² S. Luc, vi, 35 — ³ S. Jacques, v, 4. — ⁴ Prov., xiv, 28.

de la nouvelle Jérusalem, les principaux conviés au festin du père de famille, sont les pauvres et les infirmes, les aveugles et les boiteux¹. Il doit y avoir égalité entre le riche et le pauvre, de sorte que le bien temporel du riche profite au pauvre, et que la richesse spirituelle du pauvre profite au riche : *Que votre abondance supplée à leur indigence, afin que leur abondance supplée aussi à votre indigence, de sorte qu'il y ait égalité*, dit saint Paul aux riches².

Voyons maintenant l'heureuse application de cette doctrine dans la société chrétienne.

L'œuvre des moines.

48. Les moines d'Orient peuplèrent les déserts de l'Égypte et de la Syrie, et, en se sanctifiant dans la prière et le travail, contribuèrent à l'œuvre de la civilisation, non seulement par leurs saints exemples, mais aussi par les abondantes aumônes qu'ils distribuèrent aux pauvres.

49. En Occident, les moines enseignèrent à l'Europe, ruinée par l'esclavage et dévastée par les Barbares, l'amour du travail, l'agriculture et même l'industrie. « L'ordre de saint Benoît, dit Michelet, donna au monde ancien, usé par l'esclavage, le premier exemple du travail accompli par des mains libres. Pour la première fois, le citoyen, humilié par la ruine de la cité, abaisse ses regards sur cette terre qu'il avait méprisée. Il se souvient du travail ordonné au commencement du monde, dans l'arrêt porté sur Adam. Cette grande innovation du travail libre et volontaire sera la base de l'industrie moderne. »

Longtemps avant l'invasion des Barbares, de vastes étendues de terrains, autrefois couvertes de moissons, étaient dépeuplées et sans culture. Les ravages des Barbares n'avaient fait qu'achever cette œuvre de désolation. En outre, une grande partie de l'Europe avait été, de tout temps, couverte de marais et de tourbières, comme on en trouve dans les forêts vierges de l'Amérique. Les moines, au milieu des temps les plus troublés, dans les conditions les plus désastreuses, n'ayant pas moins à redouter les bandits que les bêtes féroces, parvinrent à force de patience, d'énergie, de courage, à transformer ces lieux incultes en champs

¹ S. Luc, xiv, 13-14, 21-24. — ² II Cor., viii, 14.

et prairies fertiles. Ils défrichèrent ces forêts, desséchèrent ces marais, endiguèrent les fleuves, recueillirent les eaux dispersées pour les faire servir à l'irrigation des pentes et des vallées. En même temps, ils ouvraient des routes et jetaient des ponts pour faciliter les communications d'un pays à l'autre, et rendre le commerce plus facile et plus sûr.

50. La rénovation industrielle accompagnait la rénovation agricole. Le moine, dans sa solitude, devait pourvoir à tous les besoins; il fallait qu'il fût non seulement laboureur, mais maçon, charpentier, menuisier, architecte; il prenait pour ainsi dire tous les métiers à leur enfance, et les perfectionnait.

On doit aux moines l'application du verre aux fenêtres, l'invention du drainage, les progrès de l'arboriculture, de l'horticulture, de la viticulture, le perfectionnement dans l'élevage et la propagation des animaux de labour, des chevaux, des bêtes à laine, etc.

51. L'exemple des moines, leurs conseils, leur direction, rendirent partout autour d'eux la terre plus féconde. « Une abbaye, dit Augustin Thierry, n'était pas seulement un lieu de prière et de méditation; ses dépendances formaient encore ce que nous appelons aujourd'hui une ferme modèle. Il y avait là des exemples d'industrie et d'activité pour le laboureur, l'ouvrier, le propriétaire. Ce fut l'école où s'instruisirent ceux des conquérants à qui l'intérêt bien entendu fit faire, sur leurs domaines, de grandes entreprises de culture ou de colonisation, deux choses dont la première impliquait alors la seconde. » Mignet appelle les monastères « des républiques agronomiques, industrielles et économiques ».

52. Vers les moines affluaient les populations. « Les trois huitièmes des villes et des bourgs de France, dit Montalembert, doivent leur existence aux moines. » Il en est de même, proportion gardée, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et en Belgique.

Les moines servirent à jamais de modèles aux grands propriétaires. Les nombreuses familles qui, sous le nom de *colons* ou même de *serfs*, se fixaient sur leurs terres, trouvaient auprès d'eux des aides et des conseillers intelligents, plus de sécurité et une vie plus abondante que nulle part ailleurs.

L'égalité qui existait, dans chaque monastère, entre les religieux, quelle que fût leur origine, était un exemple de véritable égalité sociale.

53. Une autre fonction sociale, celle qui consiste à donner l'assistance aux pauvres, était remplie par les moines avec d'autant plus de largesse, qu'ils ne connaissaient pas le luxe égoïste et frivole des capitalistes mondains, qu'ils vivaient de peu, ne prenant du capital social que la part la plus rigoureusement nécessaire à leur existence, et pouvaient ainsi consacrer de grandes ressources au soulagement de la classe indigente.

Les corporations ouvrières.

54. La formation des corporations ouvrières, au moyen âge, fut un des plus grands services que rendit le christianisme à la classe des travailleurs. Les monastères en fournirent le modèle^a, car ils abritaient des ateliers de tous genres: il y avait parmi les religieux des familles entières de tisserands, de charpentiers, de corroyeurs, de tailleurs, de foulons.

Dans la même ville, il y avait autant de corporations que de corps de métiers; et chacun, ou plusieurs ensemble, formait une confrérie, ayant sa chapelle et son patron spécial.

55. Le régime corporatif, qui a duré sept siècles, sans amener ni grèves, ni émeutes, ni collision grave entre maîtres et compagnons, eut de très heureux résultats pour la prospérité publique: il fut le berceau des libertés locales, il releva les professions industrielles, il fit renaitre la sécurité dans le commerce, il fut le refuge des faibles contre les forts, il assura à toute une classe de citoyens une protection efficace, et établit entre les travailleurs cette confraternité qui est un des éléments du bonheur social.

« Avant 1789, dit Proudhon, l'ouvrier existait dans la corporation, comme l'enfant, la femme, le domestique, dans la famille. » « Sans doute, dit Louis Blanc, on ne connaissait pas alors cette fébrile ardeur de gain qui enfante quelquefois des prodiges, et l'industrie n'avait pas cet éclat, cette puissance qui aujourd'hui

^a « Les corporations industrielles doivent leur origine à l'organisation du travail dans les couvents. » (BLANQUI, *Histoire de l'économie politique*.)

« La fraternité fut le sentiment qui présida, dans l'origine, à la formation des communautés de marchands et d'artisans, constituées sous le règne de saint Louis. Si, en pénétrant au sein des jurandes, on y reconnaît l'empreinte du christianisme, ce n'est pas seulement parce qu'on les voit, dans les cérémonies publiques, promener solennellement leurs dévotes bannières et marcher sous l'invocation des saints du paradis. Ces formes religieuses cachaient les sentiments que fait naître l'unité des croyances. Une passion, qui n'est plus aujourd'hui ni dans les mœurs ni dans les choses publiques, rapprochait alors les conditions et les hommes, la charité. » (LOUIS BLANC.)

éblouissent ; mais du moins la vie du travailleur n'était point troublée par d'amères jalousies, par le besoin de haïr ses semblables, par l'impitoyable désir de le ruiner en le dépassant. Quelle union touchante, au contraire, entre les artisans d'une même industrie ! Loin de se fuir, ils se rapprochaient l'un de l'autre pour se donner des encouragements réciproques et se rendre de mutuels services. Les bouchers étaient au pied de la tour Saint-Jacques ; la rue de la Martellerie rassemblait les maçons ; la corporation des tisserands donnait son nom à la rue de la Tisseranderie qu'ils habitaient ; les changeurs étaient rangés sur le pont au Change, et les teinturiers sur le bord du fleuve. Or, grâce au principe d'association, le voisinage éveillait une rivalité sans haine ; l'exemple des ouvriers diligents et habiles engendrait le stimulant du point d'honneur. Les artisans se faisaient en quelque sorte une *fraternelle* concurrence¹. »

56. La Révolution, en détruisant les corporations et les confréries, dont il eût été facile de corriger les imperfections et les abus par une part plus large donnée à la liberté du travail et de la concurrence, a fait à la classe ouvrière un mal incalculable.

« Sous une apparence de liberté, dit M^{sr} Freppel, c'est l'isolement qu'on apportait à l'ouvrier, et, avec l'isolement, la faiblesse. L'individu seul restait en face de lui-même, n'ayant plus aucune des ressources matérielles ou morales qu'il tirait auparavant d'un corps dont il était membre². Dès lors, plus une ombre de hiérarchie ; plus de paternité sociale ; plus de charge d'âmes ; plus de fraternité professionnelle ; plus de règles communes ; plus de solidarité d'intérêt, d'honneur et de réputation ; plus de rapprochement entre les maîtres, les ouvriers et les apprentis ; plus de garanties pour les faibles contre les forts ; plus de protection des grands à l'égard des petits. Une concurrence effrénée, une lutte pour la vie, où chacun, réduit à ses seules forces, cherche à l'emporter sur les autres, au risque d'entraîner leur ruine ; une mêlée, où l'on se coudoie, où l'on s'écrase, où l'on se foule aux pieds ; c'est-à-dire, en résumé, l'oppression en haut, la servitude en bas, l'antagonisme partout, et l'union nulle part : telle est la situation que la Révolution française est venue créer à la classe ouvrière. »

¹ Cité par LACHAUD, *Où est le bonheur du peuple*, p. 137. — ² M^{sr} FREPPEL, *la Révolution française*, p. 103.

Prosperité industrielle et commerciale.

57. Animée du souffle chrétien, la société du moyen âge s'éleva à un degré de prospérité industrielle et commerciale que n'avait pas connue l'antiquité païenne.

« Par la prédication de la doctrine de la privation et de la continence, le christianisme, dit Pelletan, avait contribué à augmenter l'épargne et la richesse... La richesse immobilière montait d'heure en heure, grossie par la main-d'œuvre de chaque famille. La ferme, la métairie, la fabrique, sortaient une à une de terre comme une seconde végétation¹. »

58. Cette activité prodigieuse avait aussi pour cause l'augmentation de la population. Sous le règne de saint Louis, la France comptait, au témoignage de M. Léonce de Lavergne, vingt-cinq millions d'habitants, c'est-à-dire autant qu'en 1789. Au quatorzième siècle, la population de notre pays était égale, sinon supérieure, à ce qu'elle est aujourd'hui, bien supérieure à ce qu'elle était sous la domination romaine, sous laquelle la Gaule ne possédait pas plus de douze millions d'habitants².

Les républiques italiennes, Venise, Gênes, Pise, Lucques, Florence, ont laissé dans leurs magnifiques basiliques, leurs fondations pieuses et charitables, et aussi leurs palais municipaux, le souvenir d'une puissance et d'une gloire qui n'ont pas été surpassées depuis. Les industries de la laine, de la soie, de l'orfèvrerie, des vitraux peints, de la papeterie, à Florence, à Pise, à Bologne, à Milan, à Venise, à Naples, fournissaient à des milliers d'ouvriers un travail lucratif, et attiraient sur les marchés italiens l'or et le concours de l'étranger. La prospérité de la Flandre n'était pas moins remarquable. Ypres compta quatre mille tisserands, et Courtrai six mille ; Louvain et Malines, quatre mille métiers de draps, de toiles et de soieries ; Gand, quarante mille ; Bruges, soixante mille ouvriers. En France, on recherchait les draps de Rouen, de Caen, de Louviers, les tapisseries de Beauvais et d'Arras, les toiles de Laval et de Cambrai. Lorsque saint Louis eut creusé le port d'Aigues-Mortes, Marseille, Arles, Avignon, Nîmes, Montpellier, Narbonne, toutes les villes languedociennes et provençales rivalisèrent avec les villes d'Italie. Lyon devint l'entrepôt de Gênes et de Nuremberg. Dès 1190, Marseille possédait assez

¹ PELLETAN, *Profession de foi du dix-neuvième siècle*. — ² Cf. DE CHAMPAGNY, *la Bible et l'Économie politique*, p. 211.